

Paris, le 19 novembre 2019

**A l'attention de
Sadik FILIPOVIC
Céline THIÉBAULT**

Madame, Monsieur,

Depuis que Mme Agnès Buzyn, ministre de la Santé et des Solidarités a relancé en octobre 2018 le processus de Filière Silver Economie, un Conseil National de la Silver Economie se réunit désormais tous les deux mois.

A chaque séance, un rapport nous est remis pour avancer sur un sujet précis.

- En juin, nous avons ainsi publié un rapport sur les innovations technologiques en Ehpad commandé à Marc Bourquin, conseiller stratégie à la FHF et au Dr Jean Pierre Aquino, délégué général de la SFGG, rapport que nous sommes ensuite allés présenter au Cabinet de la Ministre.
- En septembre, Jean-Philippe Arnoux, directeur Silver Economie à Saint Gobain et Hervé Meunier, directeur de Filien Admr, ont remis leurs conclusions sur l'adaptation des logements au vieillissement.
- En novembre, Maître Solenne Brugère, avocate et Fabrice Gzil, philosophe à l'Espace Ethique Ile-de-France ont remis un travail sur les aspects juridiques et éthiques liés au développement des nouvelles technologies dans le secteur du Grand Âge.

Je souhaiterais que le Conseil national de Mars 2020 puisse se pencher sur le rôle et la place, dans l'écosystème qu'est la Silver Économie, des organismes de protection sociale complémentaire entendus au sens large (mutuelles, groupes de protection sociale, assureurs, assistants...).

Votre mission consisterait d'abord à recenser et analyser les produits et services ainsi que les initiatives lancées par les principaux acteurs sur le marché pour promouvoir et développer la filière Silver Économie (hors produits d'assurance dépendance).

Il apparaît en effet qu'au-delà de la prise en charge de la dépendance, champ naturel de l'Assurance Maladie et des Conseils Départementaux, nombre de domaines mériteraient d'être également couverts par une forme de solidarité mutualisée. Je pense notamment à l'adaptation des logements, à l'équipement de ces logements, notamment en matière de nouvelles technologies, au soutien à la mobilité, à la lutte contre l'isolement social ou encore au soutien des aidants.

Il s'agira ensuite d'identifier les flux financiers actuels pour mesurer l'effort déployé par l'ensemble de ces acteurs.

Enfin, l'idée est que vous puissiez, en concertation avec les acteurs concernés, proposer des pistes d'amélioration afin que les usagers concernés puissent voir dans ces organismes une solution peut-être plus visible et plus lisible aux problèmes qui leur sont posés.

Pour ce faire, au-delà de l'expérience qui est déjà la vôtre sur ce sujet, il est évidemment essentiel que vous puissiez prendre l'avis des dirigeants des principaux organismes de protection sociale complémentaire. Leur vision de la Silver Economy, leur quête d'un modèle économique innovant, leurs stratégies de développement mais aussi les freins et difficultés rencontrés vous seront utiles pour formuler ensuite des propositions.

Ces propositions ont pour but non seulement d'éclairer chacun au sein de la Filière Silver Economy sur la place et le rôle que doivent ces acteurs dans notre écosystème. Mais elles ont ensuite, étant le contexte de préparation d'une loi Grand Âge et Autonomie, vocation à être portées à la connaissance du Gouvernement et des Parlementaires.

Ce rapport d'une trentaine de pages sera présenté au Conseil National de la Silver Economy qui se tiendra en Mars 2020.

Dans l'attente, je vous prie d'accepter mes amicales salutations.

Luc BROUSSY
Président de la Filière Silver Economy

